

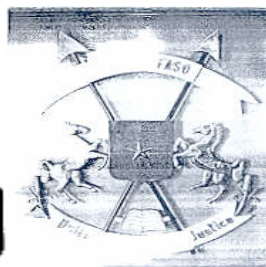
GUIDE DU PARTICIPANT



**CARTE TOURISTIQUE DU
BURKINA FASO**



0- INFORMATIONS GENERALES



- ***BURKINA FASO** signifie le «pays des hommes intègres»
- Forme constitutionnelle: républicaine
- ***Régime** : démocratie parlementaire
- ***Capitale** : Ouagadougou
- ***Superficie** : 274 000 Km²
- ***Climat** : climat tropical a deux saisons:
 - Saison sèche: Mars à Juin
 - Saison pluvieuse: Juillet à Octobre
 - Novembre-février : Saison intermédiaire, climat sain ensoleillé, chaud et sec.
- ***Population** : 13 730 258 habitants (recensement de 2006) 51,7% de femmes contre 48,3% d'hommes
- ***Nationalité** : Burkinabé
- ***Densité** : 50 habitants /km² (2006)
- ***Taux de croissance démographique** : 2,9 %
- ***Population active** : 49 %
- ***Espérance de vie** : 48 ans
- ***Groupe Ethniques** : 60 groupes ethniques dont les principaux sont : les Mossi, les Peulhs, les Gourounsis, les Lobis, les Bobos, les Gourmantchés, les Senoufos, le groupe Mande ...
- ***Langues officielles** : Français, Moore, Dioula, Peulh
- INDICATEURS MACRO-ECONOMIQUES (2006)**
- *P .I.B : 2 718 Milliards de FCFA P .I.B./ tête d'habitant: 198 013 F CFA
- *Taux de croissance réel du P.IB. : 6,4 % (2006)
- *Monnaie nationale : le Franc de la Communauté Financière Africaine (F CFA)
- *Taux de change: 1 FCF A = 0,00 15245 Euro ; Zone monétaire : zone franc
- *Forme d'organisation sociale et de production : économie libérale
- *Secteurs de base de la production : agriculture, élevage
- *Principales cultures : mil, sorgho, niébé, coton, maïs, riz, légumes.
- *Principaux produits exportés : coton, animaux vivants, or, amandes de karité, sésame, haricot vert, produits d'élevage.
- *Principaux produits importés, riz, produits, pétroliers, biens d'équipements manufactures.
- *Indices miniers: or, diamant, zinc, cobalt, manganèse, vanadium, nickel, antimoine, phosphate.

ASSISES SUR LA COOPERATION DECENTRALISEE FRANCO-BURKINABE

I-CONTEXTE JUSTIFICATION ET OBJECTIFS

1.1 -Contexte

Aux termes de la loi N°055-2004/AN du 21 décembre 2004 portant code général des collectivités territoriales au Burkina Faso, les collectivités territoriales burkinabé peuvent instituer entre elles ou entre elles et des collectivités territoriales étrangères, des relations de coopération. Cette coopération peut se faire au moyen de l'entente ou du jumelage.

Depuis la célébration en 1967 du premier jumelage entre Ouagadougou et Loudun, la coopération décentralisée est devenue une pratique largement répandue au Burkina Faso où elle constitue une démarche, une façon de faire qui marque la reconnaissance des acteurs non gouvernementaux comme partenaires et vecteurs de leur propre développement.

Une enquête de terrain a révélé l'existence d'environ deux cent (200) jumelages entre les collectivités territoriales européennes (avec une prédominance des collectivités territoriales françaises) avec des provinces, des départements, des communes ou des villages burkinabè.

La contribution cumulée sur la période 2001-2006 de la seule coopération décentralisée franco-burkinabé au développement du Burkina Faso s'élève à 11,600 milliards de Francs CFA et concerne les secteurs suivants : éducation, eau potable et assainissement, santé, agriculture, artisanat, sport et culture etc. Depuis 1990, se tiennent tantôt en France, tantôt au Burkina Faso des colloques sur la coopération franco-burkinabè ; c'est ainsi qu'il y a eu d'une part en France, les importantes rencontres de Saint Fons en 1994, Chambéry en 1997, Poitiers en 2001, Belfort et Besançon en 2006, et d'autre part celles de Ouagadougou en 2002.

Les rencontres de 2007 qui auront lieu à Ouagadougou les 06 et 07 décembre 2007 seront présidées, comme à l'accoutumée, par son Excellence Monsieur Blaise COMPAORE, Président du Burkina Faso. Ces rencontres constituent des cadres d'échanges d'expériences pour les collectivités territoriales françaises et burkinabè et permettent aux différentes parties d'harmoniser leurs points de vue sur la définition et les orientations à donner à la coopération décentralisée.

1.2 -Justification et objectifs

Les participants aux rencontres sur la coopération décentralisée franco-burkinabè de 2002 avaient recommandé l'institutionnalisation desdites rencontres avec une périodicité biennale à Ouagadougou. Toutefois, pour diverses raisons, elles n'ont pu se tenir ni en 2004 ni en 2006. Les élections municipales du 26 avril 2006 qui ont permis la mise en place de 351 communes et de 13 conseils régionaux, ont donné un souffle nouveau à notre processus de décentralisation. De nouveaux acteurs sont apparus et souhaitent être pris en compte dans ce vaste partenariat.

Ces acteurs sont d'ailleurs structurés en associations : l'Association des Municipalités du Burkina Faso (AMBF) pour les communes et l'Association des Régions du Burkina Faso (ARBF) pour les régions.

Ainsi l'AMBF a été créée en 1995 avec les premières élections municipales. Elle regroupait trente trois (33) communes urbaines et huit (8) arrondissements.

Avec les deuxièmes élections municipales de 2000, seize (16) nouveaux membres ont adhéré à l'AMBF tandis que celles de 2006 ont permis à trois cent deux (302) communes d'y adhérer.

A ce jour l'AMBF compte trois cent cinquante neuf (359) membres dont trois cent cinquante un (351) communes (49 communes urbaines et 302 communes rurales) et huit (8) arrondissements (cinq (5) à Ouagadougou et trois (3) à Bobo-Dioulasso).

L'Association des Municipalités du Burkina Faso a pour but de :

- Participer à la création et/ou au renforcement d'une véritable administration communale et à l'approfondissement de la démocratie locale ;
- Contribuer à la mise en œuvre de la gouvernance locale et à l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement ;
- Favoriser la création et l'émergence de cadres de concertation et de recherche appropriées nationaux ou internationaux afin d'assurer avec efficacité des tâches d'administration et de gestion des collectivités territoriales décentralisées.

L'Association des Régions du Burkina Faso (ARBF) a été créée le 13 juillet 2007 et regroupe les treize (13) conseils régionaux du Burkina Faso. Elle a pour objectifs de :

- promouvoir les échanges et la concertation entre les régions du Burkina Faso ;
- promouvoir la solidarité entre toutes les régions du Burkina Faso ;
- accompagner les régions dans l'animation de la vie locale ;
- développer, capitaliser et fructifier les expériences de gestions régionales pour renforcer les capacités des régions membres ;
- servir de cadre d'information et de conseil dans tous les domaines de la gestion locale ;
- contribuer à la consolidation et à la promotion de l'institution régionale représenter les régions auprès du pouvoir central et des institutions régionales et internationales.

Les prochaines rencontres de Ouagadougou, devraient permettre de faire des propositions pertinentes pour l'accompagnement efficace de la mise en œuvre de notre processus de décentralisation.

II- CONTENU

Devant un tel défi, la coopération décentralisée doit aller au-delà du cadre étroit des interventions personnalisées ou ponctuelles pour s'inscrire dans la logique de développement local durable à travers notamment les programmes locaux de développement. C'est pourquoi, les prochaines rencontres débattront des thématiques portant sur un partenariat nouveau porteur de développement durable des collectivités territoriales.

Aussi, les assises des 6 et 7 décembre 2007 seront-elles placées sous le thème : contribution des acteurs de la coopération décentralisée au développement des collectivités territoriales au Burkina Faso. Trois (3) sous-thèmes en ateliers permettront aux participants de bien appréhender le contenu de ce thème. Il s'agit de :

- Quel appui institutionnel de la coopération décentralisée dans l'accompagnement des collectivités territoriales au Burkina Faso ?
- Quelles stratégies pour la mobilisation des ressources financières nécessaires au développement local dans le cadre de la coopération décentralisée ?
- Quelles synergies possibles entre les collectivités territoriales et les petites et moyennes entreprises (PME) françaises?

III- Participants

Ces assises regrouperont :

- les collectivités territoriales burkinabè avec leurs associations : Association des Municipalités du Burkina Faso (AMBF), Association des Régions du Burkina Faso (ARBF), Comité National de Jumelage (CNJ), Maison de la Coopération Décentralisée (MCD) ;
- des collectivités territoriales françaises et leurs organisations : Association internationale des régions francophones, Association internationale des maires francophones, Assemblée des Départements de France, Cités Unies France ;
- des organisations de la société civile française et burkinabè.
- des collectivités territoriales d'autres pays amis ;

Au total, mille cinq cent (1500) participants environ sont attendus à ces rencontres.

IV-ORGANISATION

Un comité d'organisation piloté par le Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation a été mis en place. Ce comité peut faire appel à toute personne ou structure, burkinabè ou française dont les compétences sont nécessaires à l'exécution de ses activités.

L'Ambassade de France à Ouagadougou appuie fortement le comité d'organisation de ces assises.

En France, un comité de pilotage a également été mis en place, en étroite collaboration avec le comité d'organisation. Ce comité de pilotage regroupe le groupe-pays Burkina Faso de Cités Unies France, le ministère français des Affaires étrangères, l'Ambassade du Burkina Faso en France, les associations nationales de collectivités françaises, Coordination Sud.

SE RENDRE AU BURKINA FASO

II-LES FORMALITES :

Pour se rendre au Burkina Faso, il est nécessaire de posséder un passeport valide et obtenir un visa des autorités Burkinabè.

Mais pour faciliter l'arrivée des participants aux assises franco-burkinabè sur la coopération décentralisée, l'Etat burkinabè a pris des mesures particulières. En effet, une lettre d'invitation du Ministre de l'Administration et de la Décentralisation pourrait être remise aux participants qui n'auront pas pu obtenir de visa dans leurs pays de départ. Ceux-ci, munis de cette lettre d'invitation se feront établir le visa dès leur arrivée à l'aéroport international de Ouagadougou.

Il faut prévoir au moins la somme de 10 000 FCFA soit 23 dollars US.

III LES VACCINATIONS

Tout voyageur à destination du Burkina Faso, doit avoir un carnet de vaccination international qui sera réclamé par les agents de la Santé à l'aéroport de Ouagadougou. La vaccination contre la **fièvre jaune** (vaccin anti- amarile) est obligatoire. **II** est préférable de la faire dizaine de jours avant le départ, en raison des réactions possibles : poussée de fièvre ou maux de tête.

Précaution: prévoir un traitement médical préventif contre **le paludisme** ; il est recommandé la prescription d'une prophylaxie anti-palustre selon les schémas suivants en fonction du médicament choisi :

SAVARINE : 1 comprimé par jour à débiter la veille du départ, à poursuivre durant tout le séjour et 4 semaines après le retour.

MALARONE: 1 comprimé par jour à débiter la veille du départ, à poursuivre durant tout le séjour et 7 jours après le retour.

Hépatite A : très utile, (risque d'environ 1% par mois de séjour).

Hépatite B : Le risque est quasi exclusivement lié aux rapports sexuels sans préservatif et aux contacts avec le sang: une prévention non vaccinale est donc possible. -Chez l'adulte jeune, un voyage est cependant une excellente occasion de faire cette vaccination.

Méningite A et C: justifié en période épidémique ou en saison sèche pour des séjours prolongés (>1 mois) ou pour une expatriation de plusieurs années.

B- VOYAGE

I- Transport international

La voie aérienne est la mieux indiquée, c'est aussi la façon la plus simple de se rendre au Burkina. Les principales compagnies suivantes proposent des vols tous les jours, éventuellement via des correspondances.

➤ **AIR BURKINA**

Adresse : 29 avenue de la Nation 01 BP 1459 OUAGADOUGOU 01

Tel: +226 50 49 23 23
 Réservation. +226 50 30 17 17
 Site Internet: www.air-burkina.com



➤ **AIR SENEGAL**

Adresse : GSA Zindi Voyages
 Tel: +226 50 31 39 05 Fax: +226 50 33 5712
 Site Internet: www.airseNEGALinternational.sn

➤ **ROYAL AIR MAROC**

Adresse : 1058, avenue Kwamé Nkrumah (façade Splendide hôtel) 01
 BP 5370 Ouagadougou 01 Tel: +226 50 30 5081 Fax: +226 50 30 60
 34 Site Internet: www.rovalairmaroc.com

➤ **POINT AFRIQUE**

Adresse: Avenue Joseph BADOIT, rue hôtel de ville près du grand
 marché de Ouagadougou, 01 BP 679 OUAGADOUGOU 01
 Tel: +226 50 33 16 20 Fax: +226 50 30 00 42
 E-mail : ouaga@point-afrique.com
 Site Internet www.piont-afriQue.com

➤ **AIR FRANCE**

Adresse : .493 Avenue de la nation,
 01 BP 116 Ouagadougou 01
 Tel +226 50 30 63 65
 clientele +226 50 30 87 97
 Site Internet www.airfrance.com/bf

➤ **AIR ALGERIE**

Adresse: 398. avenue Kwamé NKrumah 01 BP 51 OUAGADOUGOU 01
 Tel: +226 50 31 23 02/
 Réservation : +226 50 31 23 01
 Site Internet. www.airalAerie.dz

➤ **AIR IVOIRE**

Adresse : Avenue Hotel Palm Beach Av Kwamé Krumah
 Tel : +226 50 30 04 50
 Fax : +226 50 30
 Site Internet : www.airivoire.com

➤ **AFRIQIYAH AIRWAYS**

Adresse Satguru *voyages* 01 av Dr Kwamé Nkrumah BP 4883

Tel : 226 50 30 16 52 Fax : 226 50 30 18 52

Email : aavJoua@afriqiyahaero

Site Internet: www.afriaivah.aero

➤ **POINT AIR BURKINA**

Adresse : 1454, avenue Kwamé Nkrumah

Tel : +226 50 30 52 15 Fax : +226 50 30 47 99

Email: resa-ouaga@pointair.aero

Site Internet. www.Dointair.aero

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à utiliser le serveur Amadeus : il donne assez bien itinéraires avec correspondances. Ou de contacter une agence de voyage dans votre ville de départ.

II- Transport interne à Ouagadougou

Le comité d'organisation du forum a pris les mesures nécessaires pour assurer le transport interne des participants depuis l'aéroport aux lieux d'hébergement et les lieux de déroulement des activités du forum.

Les commissions protocole, accueil, transport et hébergement veilleront à ce que tous les participants soient accueillis et logés convenablement. Des navettes sont prévues à cet effet et relieront régulièrement les lieux utiles (aéroport, hôtels, site de la conférence).

Ouagadougou est dite la capitale des deux roues. Elle compte deux types de moyens de transports en commun : les bus et les taxis. Le ticket du bus coûte 150 FCFA et 300 francs si vous devez emprunter deux bus pour le même trajet.



Les prix des taxis dépendent de la distance du **trajet**. **Il** n'y a pas de prix fixes pour tous les parcours. En fonction de la distance de votre trajet, le taximan vous proposera un tarif que vous pourrez négocier avec lui. Mais le tarif d'une course aller simple dépasse rarement deux mille francs CFA soit plus ou moins trois euros par personne.

Pour sortir à Ouaga, il vous suffit de connaître et d'indiquer votre destination et le premier taximan vous y mènera. Voir plan du centre ville SUR LE SITE AFG VII.

C- HEBERGEMENT

Les participants français aux assises franco-burkinabè sur la coopération décentralisée choisiront leur lieu d'hébergement parmi les hôtels ci-après :

Hôtels	Tarifs proposés
Hôtel Mercure Sil Mande : Adresse : Route de Kaya Tel : (226)50 35 60 01 Fax : (226) 50 35 60 54	70.000 -100.000
Splendide Hôtel Adresse: 01 BP 1715 Ouagadougou 01 Tel : + 226 50 31 72 78 Fax. + 226 50 31 72 91 E-mail. le-splendidehotel@fasonet.bf	36.275
Azalai" hôtel Indépendance -Adresse Avenue de la résistance du 17 mai 01 BP 127 Tel : +226 50 30 60 60/61 Fax : +226 50 30 67 67 E-mail hotinde@cenatrin.bf	37.000 -51.000
L'Hôtel Palm Beach -Adresse : Av. Kwamé N'Krumah 01 BP 557- Ouagadougou Tel. (226) 50 31 09 91 Fax : (226) 50 31 68 39 Email: hotel.palmbeach@liptinfor.bf	40.120-43.660
Splendide Hôtel Adresse 01BP 1715 Ouagadougou 01 Tél : 226 50-3172-78 Email : le-splendidehotel@fasonet.bf	36.275
Hôtel Relax 70-29-70-36	35.000 TTC 37.000 PD compris
Hôtel Ran Somkiéta70-26-66-89	33.300 -38.500
Hôtel Amiso 50-30-86-74	26.255-32.450
Hôtel Ok Inn 70-27-46-17	70.000-57.000
Hôtel Rayi's 76-51-06-77	15.000-17.000
Hôtel Soritel	39.000-47.000
Hôtel Pacific 70-23-32-32	32.000
Hôtel Nazemsé 76-67-76-12	32.000-34.500
Hôtel Palmeraie 50-30-48-50	39.000-45.000
Résidence Alice 50-37-22-53	70.000-80.000
Hôtel Avenir 50-34-06-21	28.000
Hôtel Central 50-30-89-24	22.500-25.000
Hôtel Yibi 50-30-59-00	32.000-34.000
Hôtel Ricardo	30.000-35.000
Hôtel Koulouba 50-30-40-44	2 pax 25.000

	1 pax 20.000
Hôtel Iris 76-62-19-14	19.580-27.840
Hôtel Yamba 76-62-37-32	18.990
Hôtel Riviera 50-30-65-59	12.000-14.500
Hôtel Don Camillo 50-34-27-83	16.500-27.000
Hôtel Continental 50-30-69-19	10.800

D- RESTAURATION

Trois pauses café et deux pauses déjeuner seront servis aux participants sur le site des assises.

Le 6 décembre 2007 à 20 h dîner gala au Palais de Kossyam offert à tous les participants par le Président du Faso un cocktail sera offert à tous les participants Le 7 décembre à partir de 19 h un cocktail sera offert aux participants par SEM l'Ambassadeur de France en sa résidence.

E- SANTE ET SECURITE

Santé

Une antenne médicale sera installée en permanence sur le site des assises. Une garde serait fonctionnelle toutes les nuits à l'hôtel Splendide (50 31 72 78).



Sécurité

Le Gouvernement du Burkina Faso a pris d'importantes mesures afin que la sécurité des participants soit correctement assurée depuis l'aéroport de Ouagadougou jusqu' aux hôtels et sur les lieux de la conférence.

F- TELEPHONER AU BURKINA FASO

L'entreprise ONATEL est la seule qui propose la communication par les lignes fixes. Mais, il existe trois opérateurs de cellulaire qui offrent des services via un abonnement sur place en quelques minutes et l'usage de cartes prépayées. Il s'agit de: Celtel, Telmob, Telecel.

G- BANQUE ET CHANGE

Comme dans la plupart des pays d'Afrique noire occidentale, la monnaie utilisée est le *franc CFA*. Taux fixe : 100 F.CFA = 0,15 £. Ne s'achète que sur place; monnaie non échangeable de retour dans votre pays, donc pas nécessaire d'en conserver.

La Banque Internationale du Burkina, partenaire du forum, installera un guichet pour des opérations bancaires, comprenant l'utilisation de cartes VISA sur les lieux de déroulement du forum.



Les activités de AGF **VII** se dérouleront au Centre des Conférences Internationales de Ouaga 2000.



Situé à Ouaga 2000, le complexe du Centre des Conférences Internationales (CCI) abrite les travaux des rencontres et sommets.

Construit en 1996 à l'occasion du XIX^e Sommet Afrique-France, ce complexe équipé pour les rencontres d'envergure internationale, dispose d'une salle-plénière, de multiples salles-carrefours d'un salon modulable, d'une salle polyvalente, de bureaux vastes et fonctionnels et de salles de séjour.

La Salle des Banquets

A 300 mètres du Centre des Conférences Internationales, la Salle des Banquets construite en 1998, abrite les grandes manifestations, les cérémonies solennelles, les galas et banquets. Elle est aménagée pour abriter les cérémonies officielles d'ouverture ou de clôture des grandes manifestations, les dîners de gala, les banquets et spectacles.

Le Centre International de Presse

Situé à 500 mètres du CCI et de la salle des Banquets, le Centre International de Presse (CIP) a été construit en 2004 à l'occasion du X^{ème} Sommet de la Francophonie.

L'infrastructure du CIP dans sa conception architecturale, se prête à des fonctions polyvalentes (réunions, spectacles, expositions, espaces éducatifs...). Selon sa destination, le CIP est équipé de matériels de presse (cabines de montage audio et vidéo) de salle de rédaction, de bureaux d'agences, de salles de point-presse.

Il dispose de terminaux de saisie, de postes informatiques connectés à internet, de slots de branchement pour ordinateurs portables, de studio de radio et d'espaces de plateau télé.

1- RESTAURANTS

Voici la liste de quelques restaurants de Ouagadougou.

LE COO BLEU

A venue K W AME

N'KRUMAH

Specialites internationales Heures d'ouverture :

11 H it 15 H

19 H it 23 H

Ferme le mardi

Tel: 50 30 0 1 93



LE VERT GALANT

172, Rue Amirou THIOMBIANO

Specialites internationales

Heures d'ouverture :

11 H a 14 H

19 H a 22 H 30

Ferme le lundi matin

Tel. : 50 30 69 80

LE TAM-TAM

Avenue Kadiogo - Gounghin

Specialites autrichiennes -

Grillades

Heures d'ouverture :

11 H a 24 H

Ferme le mardi

Tel. : 50 34 71 03

GONDWANA

Zone du Bois

Specialites internationales Heures d'ouverture :

10 H a 23 H

Ouvert tous les jours

Tel. : 50 36 11 24

LE TIEBELE

KOULOUBA

Specialites africaines et europeennes

Heures d'ouverture :

11 H a 15 H 19 H a 23 H

Ferme le dimanche

Tel.:50312914

LEVERDOYANT

Avenue Dimdollobson Specialites italiennes Heures d'ouverture :

12 H a 15 H

18 H a 24 H

Ferme le mercredi

Tel. : 50 31 54 07

AKWABA

Avenue Kwame N'KRUMAH. Cite an IV A

Specialites africaines et

europeennes

Heures d'ouverture :

11 H a 15 H

18 H 30 à 23 H

Ferme le dimanche

Tel. : 50 31 23 76

RESTAURANT DE CHINE

Avenue Loudun . Specialites asiatiques Heures d'ouverture :

11 H a 15 H

19H a 23H

Ferme le mardi Tel.:50J.11860

LE MONONOTAPA

Ouaga 2000

Route de Po

Spécialités internationales I-Il:urcs d'OuVClure :

91-1 i 23 II

Ferme le mardi

Tel. : 5037 60 99 76157890

LE BELVEDERE'

Avenue Raoul Follereau I

Specialites Italiennes et I Libanaises, : Pizza a emporter i Heures d'ouverture: 18

H i

fi23 H

I Ferme le Mardi Tel. : 50 33 6421 !

LA FORET

A venue Bassawarga

Specialites africaines

Heures d'ouverture :

11 H a 23 H

Tel. 50 30 72 96

J- OBJETS DE SOUVENIR

Les produits de l'artisanat local

Ouagadougou compte plusieurs centres d'art ou d'artisanat où des objets de souvenir du pays peuvent être achetés sur place. Voir CNAA, Village artisanal de Ouagadougou, Fondation Olorun. Vitrine du bronze, Musée national, Centre de formation artisanale de Goughin, les galeries... Les objets sont fabriqués selon différentes techniques ou matériaux divers.

La technique du bronze

Les statuettes réalisées selon la technique du « bronze à la cire perdue », dans laquelle les artisans de Ouagadougou sont passés maîtres, figurent aujourd'hui parmi les productions artisanales les plus connues du Burkina Faso. A l'aéroport, au marché de Ouagadougou dans les boutiques d'artisanat des hôtels, on trouvera un large assortiment de ces petits bronzes : depuis la bague et les bracelets jusqu'aux jeux d'échecs et aux statuettes représentant des cavaliers.

Sculpture sur bois

Les burkinabè sont parmi les plus grands sculpteurs d'Afrique noire. A défaut de trouver une pièce de musée chez les antiquaires de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso, on se contentera d'une belle copie (beaucoup moins onéreuse et dont l'exportation est autorisée) d'un masque à lame bobo ou d'un masque senoufo. Les instruments de musique traditionnels sont également recherchés : le balafon (xylophone en bois), des tam-tams de toutes les *formes* et de toutes les tailles (en particulier le "djembé") ainsi qu'un luth très élégant, le "kondé".

Tapis et broderie

Les tapis en haute laine du Centre artisanal de Gounghin, à Ouagadougou, sont côtés à la fois par la beauté de leurs motifs et par la qualité de leur exécution.

Quant à la broderie, elle a toujours été encouragée chez les jeunes femmes burkinabè par les soeurs missionnaires qui ont aménagé à Ouagadougou des ateliers spécialisés (des ouvroirs). Principale production, le linge de table (nappes, napperons, serviettes), brodé avec art.

Maroquinerie

Grand pays d'élevage, le Burkina Faso utilise depuis toujours les peaux des bovins et des ovins pour le cuir. Celui-ci sert aussi bien à fabriquer des sacs et besaces de différentes tailles, que des sandales ou des parements pour des paniers.



Particulièrement doués, les nomades peulh et Touareg du nord du Burkina Faso tressent des bandes de cuir polychromes pour en décorer des portefeuilles, des sacs et des chapeau, et sont devenus experts dans la technique du cuir "repoussé" qui permet, entre autres, d'habiller coffres et coffrets de toutes tailles et de toutes formes, miroirs...



Vannerie

Très nombreux au Burkina Faso, les vanniers perpétuent la fabrication des objets traditionnels (paniers et chapeaux de toutes les formes). Ils cherchent également à s'adapter aux besoins du monde moderne en produisant des pantoufles, des chapeaux, des paniers à pain et des sacs à provisions.

Poterie

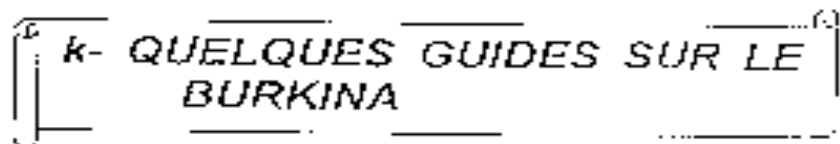
La poterie est l'activité artisanale la plus répandue dans le pays et le

domaine réservé des femmes. Plusieurs villages se sont même fait un nom grâce à leurs productions.

Comme pour la vannerie, les formes, les couleurs, les tailles des poteries produites sont infinies : depuis le petit pot de la taille d'un cendrier jusqu'aux immenses « canaris », jarres ou l'on fabrique et entrepose la bière de mil.

Tissage

Le tissage traditionnel, ne pouvant fabriquer qu'une bande d'étoffe étroite, est toujours pratique. Mais avec cet outil rudimentaire, le tisserand burkinabé est capable de réaliser des merveilles. Notamment de splendides couvertures polychromes, sans oublier les magnifiques tenues traditionnelles encore portées aujourd'hui, aussi bien à la campagne qu'à la ville où son port à une forte connotation identitaire.



- Guide Khartala: Burkina Faso 2001. , 2001
- Guide Olizane: Burkina Faso, Pays des Hommes Intègres. , 2000
- Jean-Claude Klitchkoff: Le Burkina Faso aujourd'hui. Jaguar, 2001
- Philippe Gloaguen: Guide du Routard. Afrique Noire. Hachette, 2004.